



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

Année Scolaire 2022-2023

## SEQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL – SOMP - EN TROISIEME

<u>DATES</u>	<u>Travail à faire et observations</u>
1ère quinzaine de septembre 2022	Le professeur principal remet une convention à chaque élève qui la fait signer à sa famille et à l'entreprise où la SOMP se déroulera
Avant le lundi 10 Octobre 2022	Chaque élève de 3ème rend sa convention renseignée et signée à son professeur principal
Semaine du lundi 10 octobre 2022	Le professeur principal <ul style="list-style-type: none"> <li>- remet le support papier à renseigner par les élèves durant sa SOMP</li> <li>- envoie aussi le support au format numérisé par Ecole Directe afin que chaque élève puisse le renseigner, puis l'archiver dans son Folios une fois corrigé</li> <li>- remet à ses élèves la fiche appréciation du tuteur responsable de l'accueil en milieu professionnel</li> </ul>
Semaine Du 17 Octobre au 21 Octobre 2022	Tous les 3èmes réalisent leur Séquence d'Observation en Milieu Professionnel Chaque élève renseigne son rapport Chaque élève fait renseigner et signer sa fiche d'appréciation par son tuteur responsable de l'accueil en milieu professionnel. Cette fiche est alors scannée par l'élève puis archivée dans son Folios
Semaine du 7 novembre 2022	Le professeur principal attribue à chaque élève le nom de son professeur correcteur
Novembre 2022	Mme Vialaneix et M. Liogier présentent les différents Parcours aux élèves afin de les accompagner dans leur choix en vue de l'oral du DNB M. Belledent présente la fiche d'évaluation pour l'oral du DNB et les critères permettant à chaque élève de préparer son oral
Vendredi 18 Novembre 2022 au plus tard	Chaque élève restitue son rapport au format papier à son professeur correcteur Chaque élève restitue à son professeur principal la fiche d'appréciation complétée par son tuteur responsable de l'accueil en milieu professionnel
Lundi 5 Décembre 2022	Le professeur correcteur rend le rapport à chaque élève Le professeur correcteur communique au professeur principal la note attribuée à l'élève (15pts/20) -15pts/20 sont attribués par le professeur correcteur -5pts/20 sont attribués par le professeur principal (en fonction de fiche d'appréciation complétée par le tuteur responsable de l'accueil en milieu professionnel)
Du 12 Décembre 2022 au 07 Janvier 2023	Chaque élève corrige son travail puis procède à l'enregistrement de son travail dans le Folios, Parcours Avenir et Orientation
Du lundi 23 janvier et vendredi 27 Janvier 2023	Le jury de l'examen de l'oral blanc contrôle le rapport enregistré dans le Folios